

moi un devoir bien doux de m'unir aux actions de grâces de cette paroissienne, et de rendre un hommage public d'affection filiale à cette Bonne Mère.

P. T. G., curé.

1er août 1894.

ST-CUTHBERT.—A la suite d'une maladie assez grave, je restai sourde au point que je ne pouvais entendre qu'avec de grandes difficultés. Jugez de mon angoisse : je craignais de rester affligée de cette infirmité et le médecin me disait que je devais subir une opération pour courir une chance de guérison ; il ne me garantissait pas le succès.

Je m'adresse à la Bonne sainte Anne, je prie et je fais prier, je fais une neuvaine en son honneur avec ma famille et d'autres personnes dont la piété m'est connue ; les derniers jours de la neuvaine, j'étais presque guérie. Aujourd'hui il ne reste aucune trace de cette maladie : mes oreilles sont ouvertes et je viens remercier le médecin qui m'a guérie sans opération. Gloire à Dieu et reconnaissance à la Bonne sainte Anne !—Vve D. R.

31 juillet 1894.

ST-FRANÇOIS.—Je désire témoigner ma reconnaissance à la Bonne sainte Anne pour plusieurs grandes grâces que j'ai obtenues par son intercession.—M. J.

27 août 1894.

STE-PERPÉTUE.—Un de mes paroissiens, M. Flzéar Fournier, a été guéri d'un mal très grave à une main, guérison qu'il attribue à sainte Anne. Il y a certainement quelque chose d'étonnant dans la guérison de cette main dont les médecins jugeaient l'amputation absolument nécessaire.—JOSEPH RICHARD, Ptre

18 août 1894.